



L'Union Européenne

Ses institutions, son fonctionnement,
ses domaines d'intervention, son histoire

Jacques VESCO
24 avril 2019

Préliminaire

Pourquoi ce document ?

A l'approche des élections européennes de mai 2019, j'ai ressenti la nécessité de me replonger dans l'UE, dans son fonctionnement, dans son histoire, dans ses domaines d'interventions, ... Je me suis remémoré un certain nombre de choses que j'avais oubliées, puis j'en ai appris d'autres (eh oui... on apprend à tout âge, surtout sur un sujet qui évolue sans cesse).

*J'ai pour cela consulté des livres et des revues et pas mal de sites web (voir la liste en annexe) et j'ai ressenti la nécessité d'en faire une **synthèse**. Pour moi d'abord, car écrire et reformuler est ma meilleure façon de mémoriser. Mais j'ai fait aussi cette synthèse pour la partager, car j'imagine que certains ont besoin, comme moi, de se rafraichir les neurones...*

De plus, j'ai voulu une synthèse pas trop textuelle et j'ai essayé une forme un peu plus ludique...

Contenu de ce document

*Ce document n'est pas un document partisan. Il est **factuel et décrit l'UE sans prendre parti**. A chacun d'entre nous de se faire un point de vue et compléter sa vision par d'autres lectures plus critiques (ce que je fais pas ailleurs, mais que je n'ai pas mis volontairement dans ce document).*

Mon seul objectif a été de décrire ce qu'est l'Union européenne afin de bien faire comprendre les enjeux des prochaines élections. L'Europe est une nécessité et les prochaines élections sont fondamentales ; l'Europe traverse actuellement une crise (Brexit, tension entre les états, montée des populismes, ...) ; nous devons lui redonner du sens.

Sommaire

1. L'Union européenne
2. Les institutions
3. Domaines d'action de l'Union européenne
4. Bref historique de la construction européenne
5. Synthèse des différents traités
6. Les prochaines élections



1 – L'Union européenne

L'UE en quelques chiffres

- **28 états** (bientôt 27 avec le Brexit)
- **19 états** constituent la **zone Euro**
- **512 millions de citoyens** ; 7 % de la population mondiale
- 24 langues officielles
- **PIB de l'UE : 15 220 Milliards d'€** (*chiffres 2017*) ; 2° puissance économique du monde derrière les USA (~ 16 900 Milliards d'€) et devant la chine (~ 10 500 Milliards d'€)
- **Budget annuel : 145 milliards d'€** (*les Etats membres récupèrent 94 % du budget*)
- 751 députés ; 705 aux prochaines élections (*751 jusqu'à la sortie du Royaume Uni prévue au plus tard le 31 octobre 2019, puis 705*).
- 32 500 agents

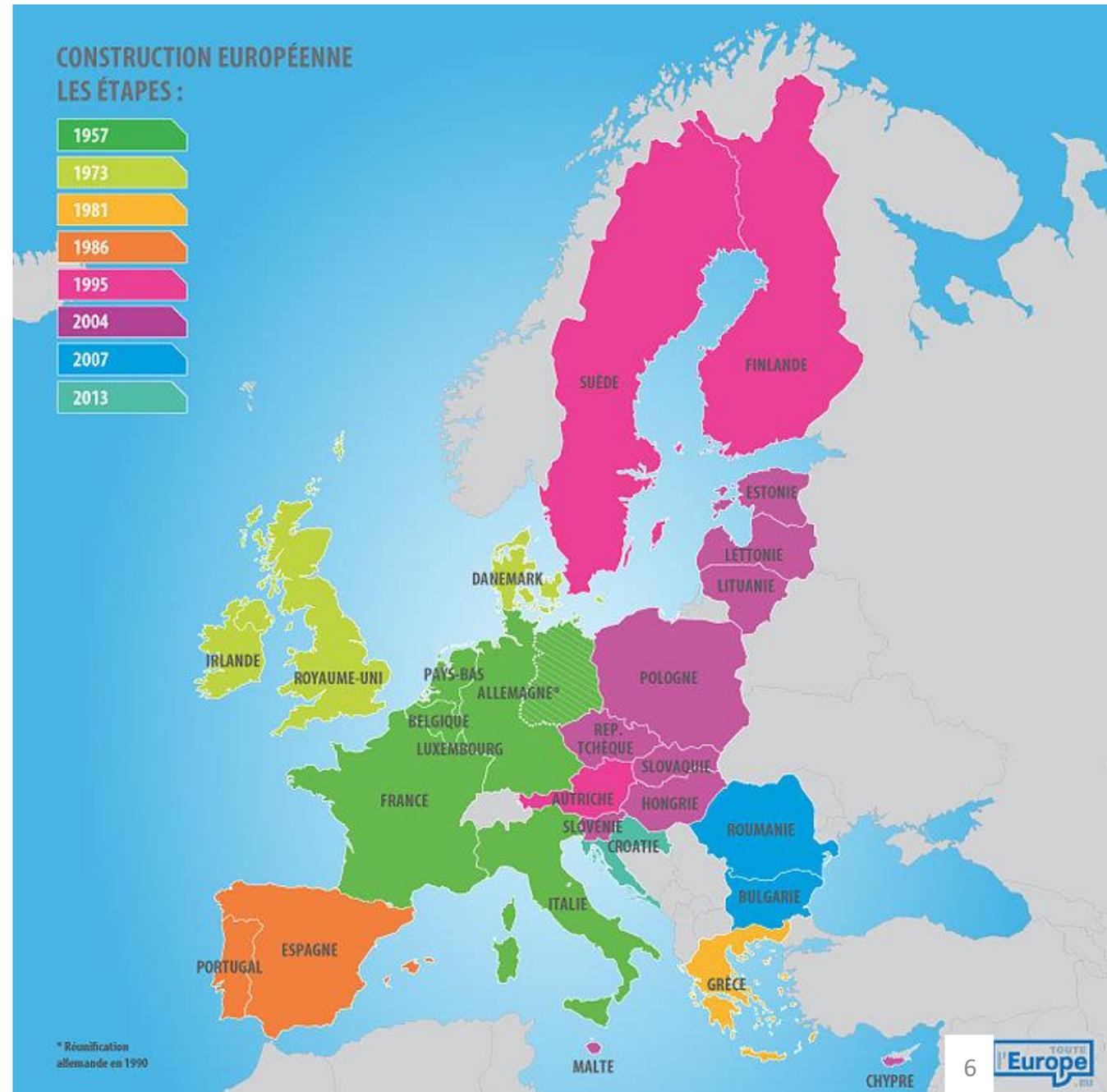
Les pays de l'UE

28 pays
(bientôt 27 avec le Brexit)

	Nb habitants (en millions)	PIB (en milliards d'€)
Allemagne	83	3 263
France	67	2 582
Royaume-Uni	66	2 367
Italie	60	1 672
Espagne	47	1 114
Pologne	38	424
Roumanie	20	170
Pays-bas	17	703
Belgique	11	437
Grèce	11	177
République Tchèque	11	192
Portugal	10	185
Suède	10	462
Hongrie	10	112
Autriche	8,8	370
Bulgarie	7,1	47
Danemark	5,8	124
Finlande	5,5	214
Slovaquie	5,4	81
Irlande	4,8	266
Croatie	4,1	49
Lituanie	2,8	42
Slonéie	2,1	43
Lettonie	1,9	25
Estonie	1,3	21
Chypre	0,9	13
Luxembourg	0,6	55
Malte	0,5	10
	513	15 220

Tableau classé par Nb d'habitants

Chiffres 2016 - 2017



Les pays de la zone Euro



La citoyenneté européenne

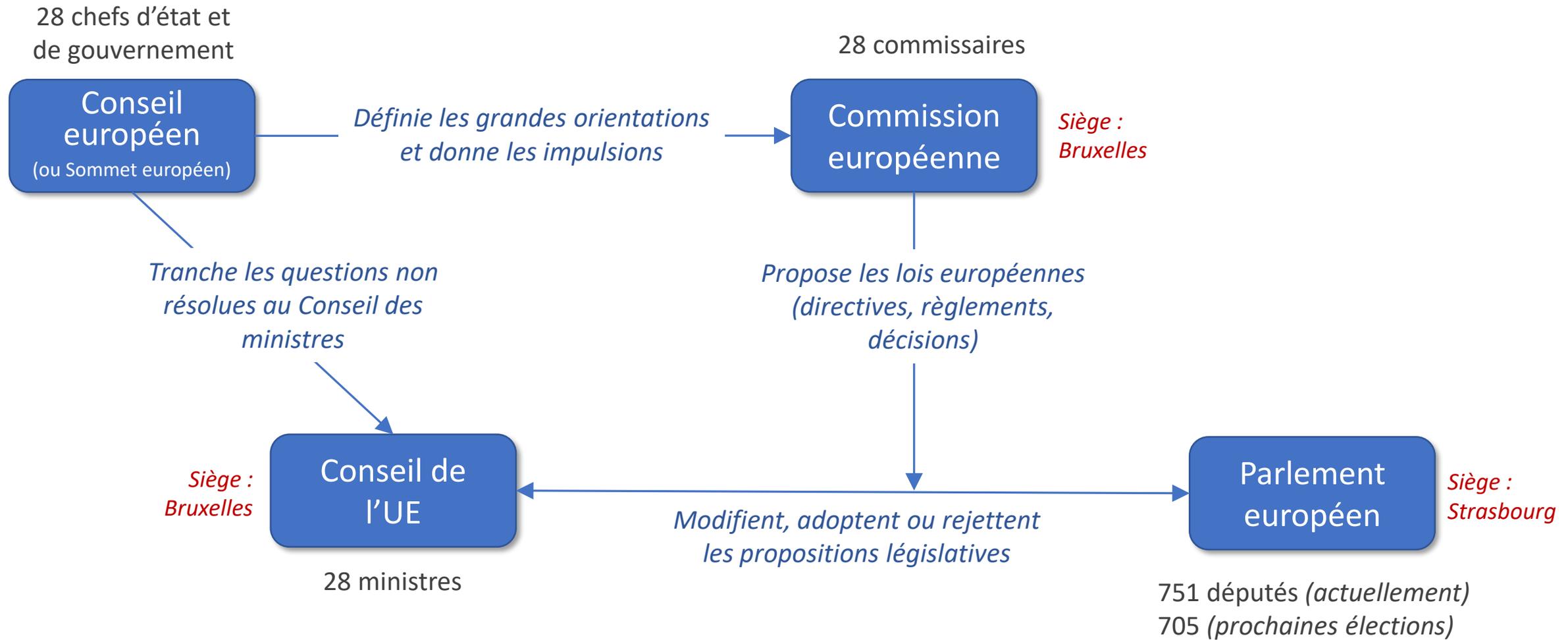
Issue traité de l'UE signé à Maastricht le 7 février 1992, la Citoyenneté européenne, donne à chaque ressortissant de l'UE de nouveaux droits :

- le droit de circuler et de séjourner librement sur le territoire des états membres,
- le droit de vote et d'éligibilité,
- la protection consulaire,
- le droit de pétition devant le parlement européen,
- le droit de saisir le médiateur Européen.



2 – Les institutions

Synthèse des principales institutions



Le Conseil européen (ou sommet Européen)

Composition / fonctionnement

- Le Conseil européen regroupe, au moins quatre fois par an à Bruxelles, les 28 chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE en présence du Président de la Commission Européenne.

Missions

- Décide, à l'unanimité, des grandes orientations de l'UE.
- Donne les impulsions politiques nécessaires au développement de l'UE.
- Lorsque les autres institutions ne parviennent pas à s'accorder sur un texte, le Conseil européen peut se réunir pour le débloquent.

Remarque : ne pas confondre le Conseil Européen avec le Conseil de l'Europe

Le Conseil de l'Europe ne fait pas partie de l'Union européenne. Il s'agit d'une organisation intergouvernementale qui a pour objectifs, entre autres, de défendre les droits de l'Homme, de promouvoir la diversité culturelle de l'Europe et de lutter contre les problèmes sociaux tels que la discrimination raciale et l'intolérance.

Fondé en 1949, l'une de ses premières réalisations a été la rédaction de la Convention européenne des droits de l'homme. Par la suite, la Cour européenne des droits de l'homme a été créée. Elle donne aux citoyens les moyens d'exercer leurs droits au titre de cette convention.

Le Conseil de l'Europe compte aujourd'hui 47 Etats membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Son siège est le Palais de l'Europe à Strasbourg.

Le Conseil de l'Union européenne

Composition / fonctionnement

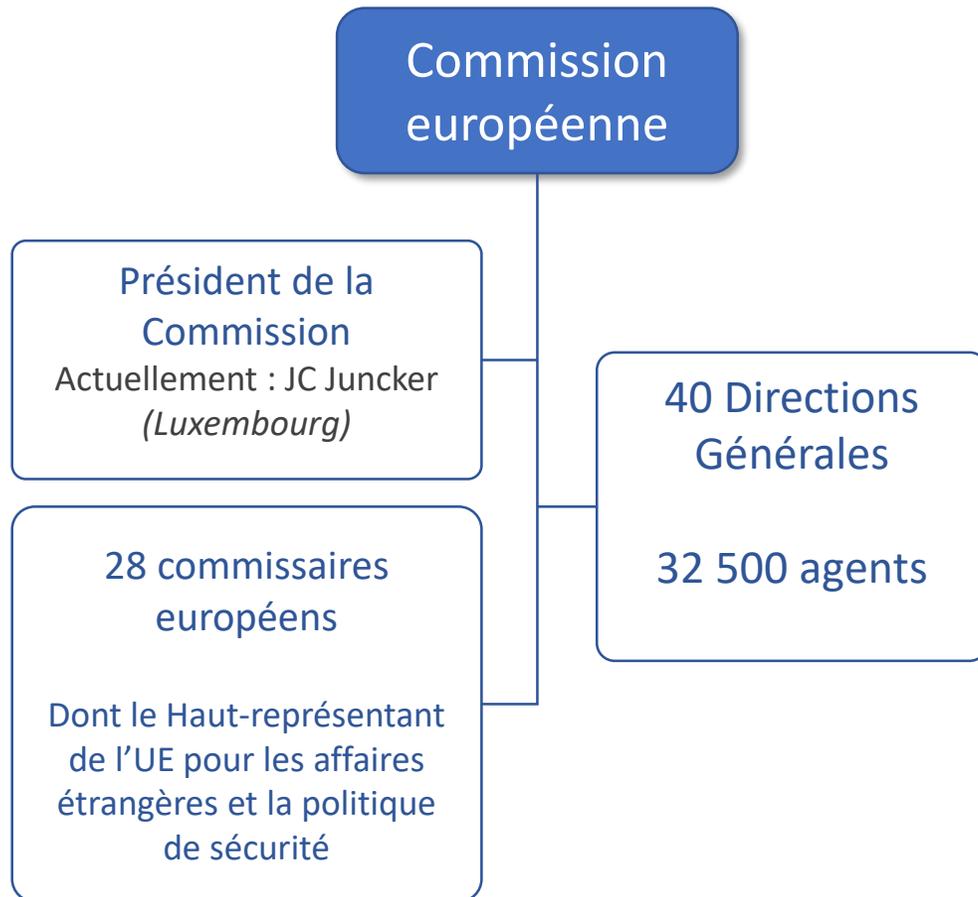
- Est aussi appelé « Conseil des ministres de l'UE » ou « Conseil ». Il réunit les ministres des Etats membres par domaine d'activité :
 - 10 formations : "Agriculture et pêche", "Compétitivité", "Justice et des affaires intérieures", "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs", "Transports, télécommunications et énergie", "Environnement", "Affaires générales", "Affaires étrangères", "Affaires économiques et financières" et "Education, jeunesse et culture".
- La présidence du Conseil de l'UE est assurée par un Etat membre pendant 6 mois.
- Chaque Etat membre est représenté à Bruxelles par un ambassadeur. Ceux-ci se réunissent chaque semaine en "Comité des représentants permanents" (COREPER) pour préparer les travaux du Conseil.

Missions

- **Est, avec le Parlement européen, l'institution législative** de l'Union européenne.
- Se prononce, après le Parlement européen, sur les textes de loi et le budget européens.
- Composé des ministres des 28 Etats membres, il se réunit une centaine de fois par an autour d'un domaine particulier (Conseil Agriculture, Affaires étrangères, Economie...).
- Est également l'une des deux branches de l'autorité budgétaire : il arrête et modifie le budget européen avec le Parlement.
- Prend les décisions politiques comme par exemple dans le domaine monétaire (Eurogroupe).

La Commission européenne

Composition / fonctionnement



- Organe exécutif de l'UE.
 - Politiquement indépendante.
 - Indépendante des états membres.
 - Responsable devant le parlement Européen.
 - Prend ses décisions à la majorité simple (15/28 voix).
-
- Le Président de la Commission est désigné par le Conseil européen puis approuvé par le Parlement européen à la majorité simple.
 - Les commissaires européens sont nommés pour 5 ans renouvelables et choisis en raison de leurs compétences générales.
 - Il y a 1 commissaire par Etat membre. Contrairement aux membres du Conseil européen ou du Conseil de l'Union européenne, ils ne représentent pas leur Etat d'origine.

La Commission européenne

Missions

- **Fonction législative**
 - Propose les textes de loi (*suit les orientations fixées par le Conseil européen*).
- **Fonction exécutive**
 - Prépare et met en œuvre les décisions du Conseil de l'UE et du Parlement.
 - Chargée de l'exécution du budget et de la gestion de certains programmes communautaires, tel le Fonds social européen (FSE).
- **Contrôle de l'application du droit communautaire**
 - « Gardienne des traités ». Elle veille, sous le contrôle de la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE), à l'application correcte des traités.
 - Veille en particulier à l'application des règles de concurrence. Elle contrôle l'attribution des aides d'Etat.
- **Fonction de représentation**
 - A l'exception de la politique étrangère et de sécurité commune, réservée au Président du Conseil européen et au Haut-représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la Commission représente l'Union européenne à l'extérieur (*politique commerciale, désignation des délégations...*).

Le Parlement Européen

Missions

- Représente les 512 millions de citoyens européens.
- Exerce trois pouvoirs fondamentaux :
 1. **Législatif** : se prononce en première lecture sur une proposition de la Commission européenne, puis soumet sa position au Conseil.
 2. **budgétaire** : établit, en collaboration avec le Conseil, le budget annuel de l'Union européenne. *(La Commission prépare un projet de budget qu'elle présente au Conseil et au Parlement).*
 3. **Contrôle politique** : rôle de contrôle et de surveillance démocratique.
 - Approuve la nomination du Président de la Commission européenne.
 - Peut censurer la commission.
 - Peut constituer des commissions temporaires d'enquêtes.
 - Dispose d'un droit de recours devant la Cour de justice de l'UE.

Le Parlement Européen

Organisation

751 députés (actuellement)
705 (prochaine élection
et après le Brexit)

**Parlement
Européen**

Organes de Direction du Parlement Européen

Président du
parlement

Bureau du
parlement

Conférence des
Présidents

Commissions Parlementaires

Commissions
permanentes

Commissions
spéciales

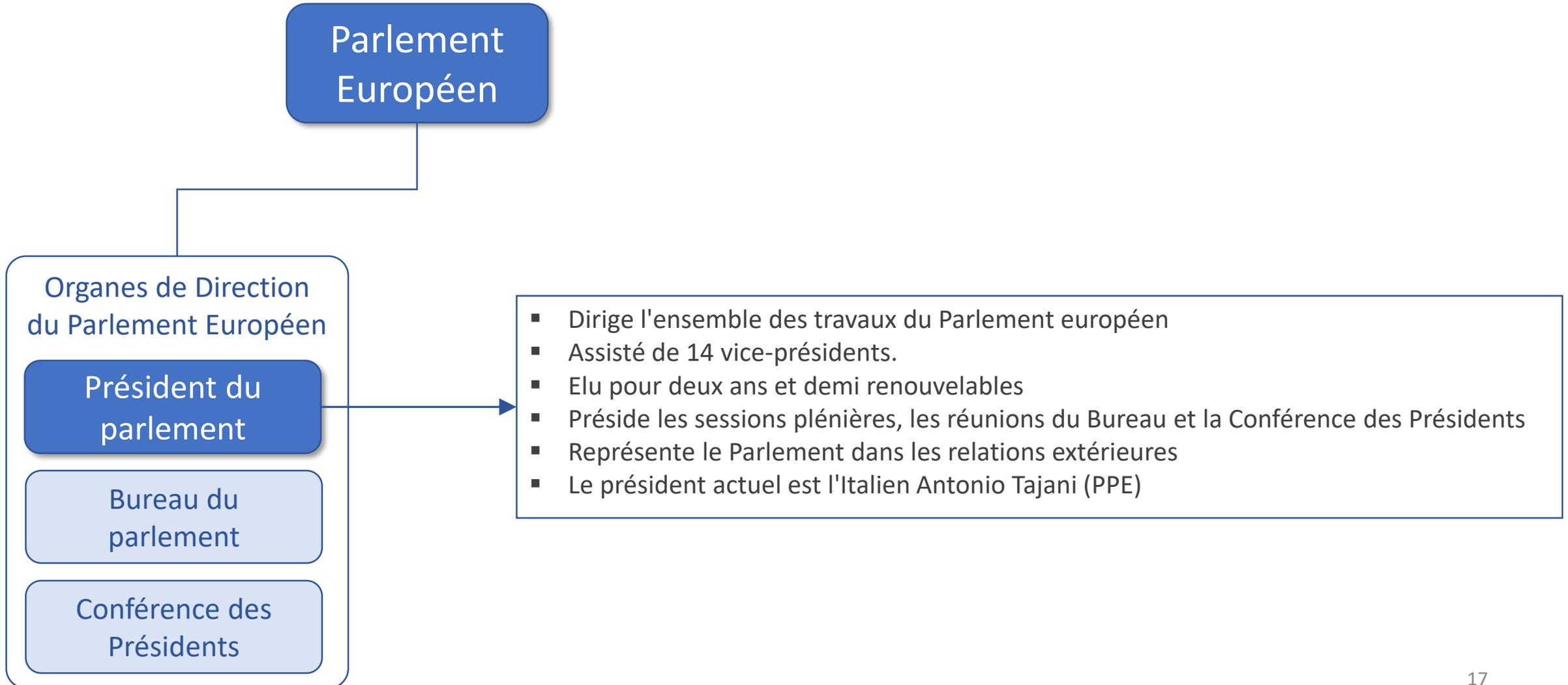
Commissions
d'enquête

Groupes politiques (actuels)

-  PPE (*Parti Populaire Européen*)
-  S&D (*Socialistes et Démocrates*)
-  CRE (*Conservateurs et Réformateurs Européens*)
-  ADLE (*Alliance des Démocrates et des Libéraux Européens*)
-  GUE/NGL (*Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique*)
-  Verts/ALE (*Verts / Alliance Libre Européenne*)
-  ELDD (*Europe de la Liberté et de la Démocratie Directe*)
-  ENL (*Europe des Nations et des Libertés*)

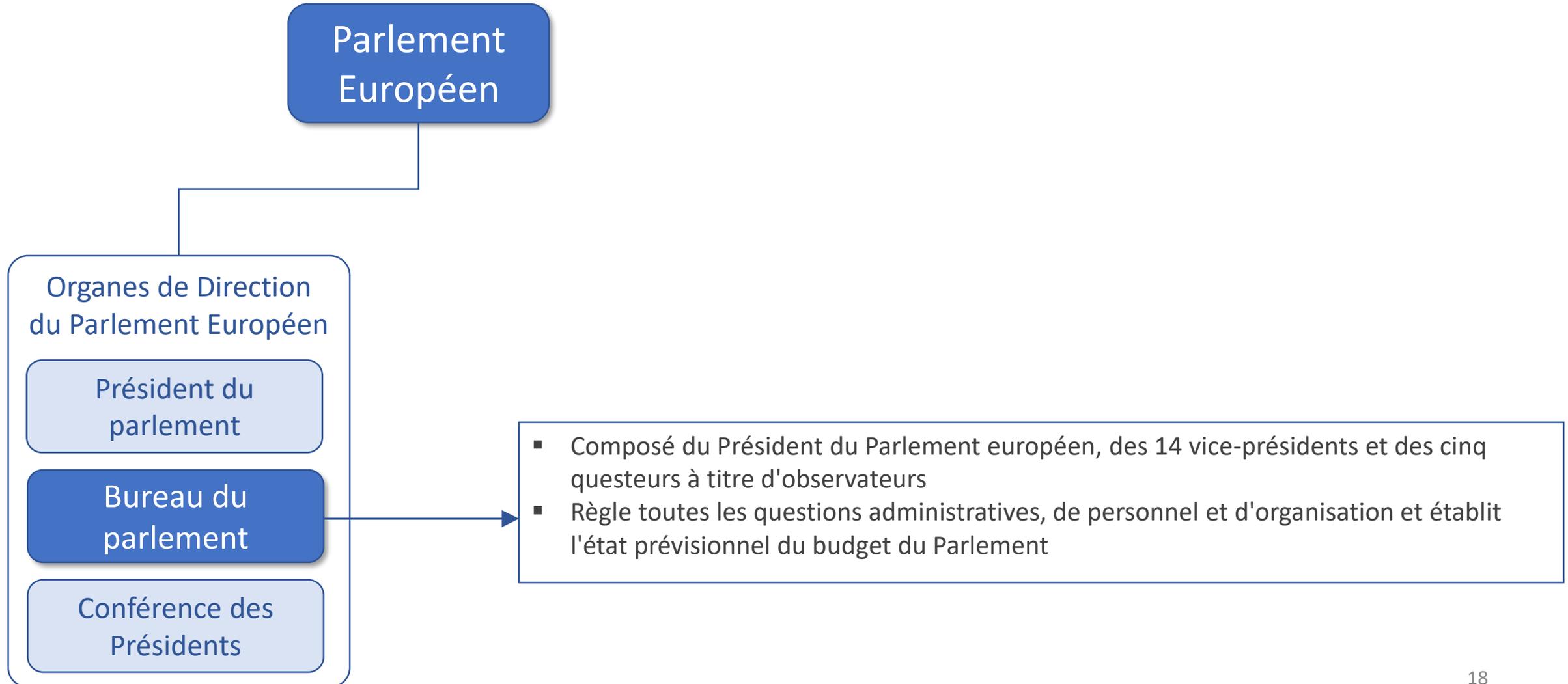
Le Parlement Européen

Organisation



Le Parlement Européen

Organisation



Le Parlement Européen

Organisation

Parlement
Européen

Organes de Direction du Parlement Européen

Président du
parlement

Bureau du
parlement

Conférence des
Présidents

- Organe politique du Parlement européen
- Réunit les présidents de chaque groupe politique afin de déterminer l'organisation des travaux et la programmation législative (calendrier et ordre du jour des sessions plénières, composition des commissions ...)
- Joue un rôle de relais dans les relations du Parlement avec les autres institutions communautaires, les pays tiers et les organisations extracommunautaires

Le Parlement européen – Les députés

Comment les députés au Parlement européen sont-ils élus ?

les députés sont élus au suffrage universel direct pour une durée de 5 ans.

Les élections européennes ont lieu tous les cinq ans. *(Les prochaines élections se tiendront en mai 2019, les dernières ont eu lieu en 2014).*

Chaque État membre dispose d'un nombre fixe de députés *(voir tableau ci-joint)*. La répartition des sièges est fixée dans les traités européens. Les pays dont la population est plus importante ont davantage de sièges que les pays dont la population est moindre *(ces derniers obtiennent toutefois plus de sièges que ne le permettrait une représentation strictement proportionnelle)*.

Actuellement, il y a 751 députés. Le nombre de députés élus par pays changera pour les élections 2019 pour tenir compte du BREXIT. Il sera alors de 705 députés, une partie des sièges du Royaume Uni étant répartis sur les autres pays.

Mais à ce jour, compte tenu du report du Brexit possible jusqu'au 31 octobre, le Royaume Uni va organiser des élections et la répartition des députés se fera sur l'ancienne base, jusqu'à son départ de l'UE, où la nouvelle répartition sera mise en place.

Travail des députés

Les députés au Parlement européen partagent leur temps entre leur circonscription, Strasbourg (où se tiennent 12 périodes de session par an) et Bruxelles, où ils assistent aux périodes de session supplémentaires, ainsi qu'aux réunions des commissions et des groupes politiques.

Pays	Nb de députés		
	Elections 2014	Elections 2019	Ecart
Allemagne	96	96	0
France	74	79	5
<i>Royaume-Uni</i>	<i>73</i>		<i>-73</i>
Italie	73	76	3
Espagne	54	59	5
Pologne	51	52	1
Roumanie	32	33	1
Pays-Bas	26	29	3
Belgique	21	21	0
Grèce	21	21	0
Hongrie	21	21	0
Portugal	21	21	0
République tchèque	21	21	0
Suède	20	21	1
Autriche	18	19	1
Bulgarie	17	17	0
Danemark	13	14	1
Finlande,	13	14	1
Slovaquie	13	14	1
Lituanie	11	11	0
Irlande	11	13	2
Croatie	11	12	1
Lettonie	8	8	0
Slovénie	8	8	0
Chypre	6	6	0
Estonie	6	7	1
Luxembourg	6	6	0
Malte	6	6	0
Total	751	705	-46

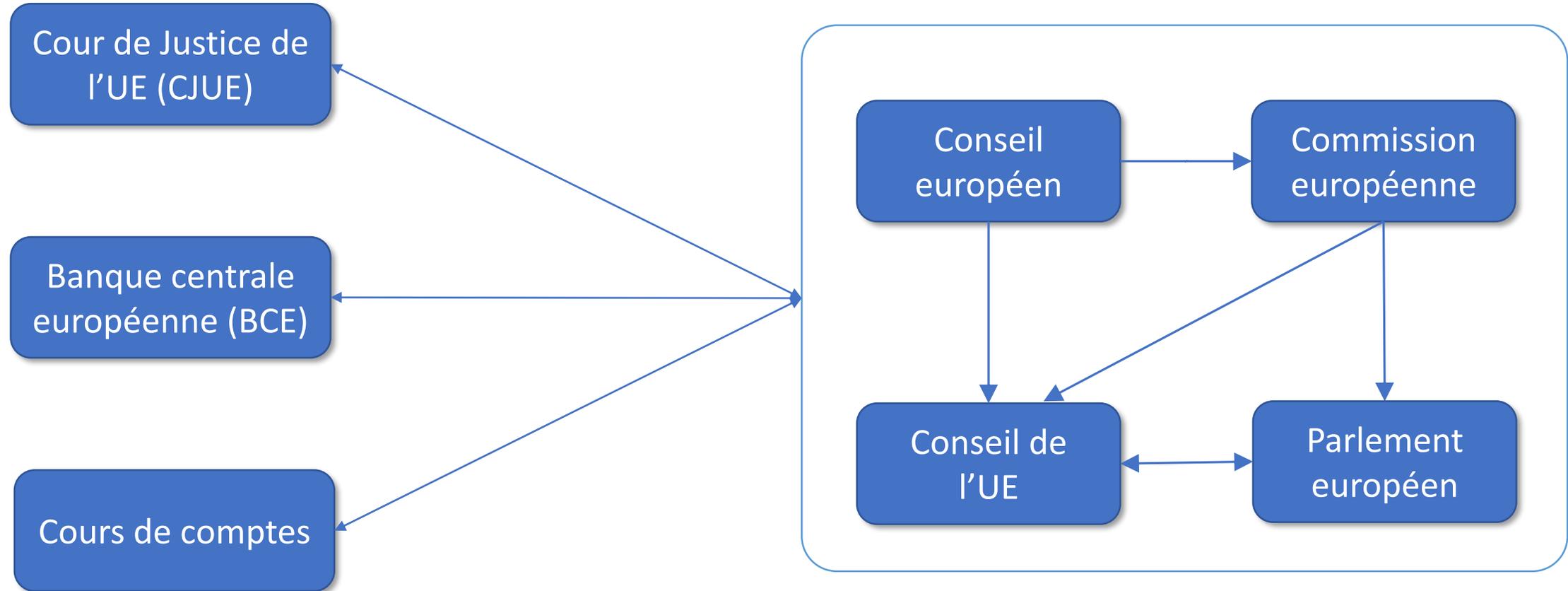
Le Parlement européen – Les Groupes politiques

	Nb total de députés		Députés Français		
	total	%	Nb	%	Parti d'origine
 PPE (<i>Parti Populaire Européen</i>)	217	29%	20	27%	LR
 S&D (<i>Socialistes et Démocrates</i>)	187	25%	12	16%	PS / Generation.S
 CRE (<i>Conservateurs et Réformateurs Européens</i>)	75	10%		0%	
 ADLE (<i>Alliance des Démocrates et des Libéraux Européens</i>)	68	9%	7	9%	LREM / UDI
 GUE/NGL (<i>Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique</i>)	52	7%	5	7%	Front de Gauche
 Verts/ALE (<i>Verts / Alliance Libre Européenne</i>)	52	7%	6	8%	EELV
 ELDD (<i>Europe de la Liberté et de la Démocratie Directe</i>)	41	5%	6	8%	Debout La France
 ENL (<i>Europe des Nations et des Libertés</i>)	37	5%	15	20%	RN
Non-inscrits	22	3%	3	4%	
	751	100%	74	100%	

Pour former un groupe politique, il faut au minimum 25 députés originaires d'au moins 7 Etats membres

Les sept institutions de l'Union européenne

- Trois autres institutions majeures composent l'Union européenne



Les sept institutions de l'Union européenne

Cour de Justice de
l'UE (CJUE)

Banque centrale
européenne (BCE)

Cours de comptes

Rôle :

- Garantit que les pays et les institutions de l'UE respectent la législation européenne.
- Veille à ce que la législation de l'UE soit interprétée et appliquée de la même manière dans tous les pays de l'UE.
- Statue sur les différends juridiques opposant les gouvernements des États membres et les institutions de l'UE.
- Elle peut dans certaines cas, être saisie par des particuliers, des entreprises ou des organisations souhaitant intenter une action contre une institution de l'UE lorsqu'ils estiment qu'elle a porté atteinte à leurs droits.

Composition :

- Cour de justice: un juge par État membre et 11 avocats généraux
- Tribunal: 47 juges. En 2019, leur nombre sera porté à 56 (2 juges par État membre).

Siège: Luxembourg

Les sept institutions de l'Union européenne

Cour de Justice de l'UE (CJUE)

Banque centrale européenne (BCE)

Cours de comptes

Rôle :

- Gère la monnaie unique.
- Assure la stabilité des prix.
- Mène la politique économique et monétaire de l'UE.
- Elle fixe notamment les taux d'intérêts auxquels elle prête aux banques commerciales de la zone euro, ce qui permet de contrôler la masse monétaire et l'inflation.

Composition :

- Le président (actuellement Mario Draghi), le vice-président de la BCE, ainsi que les gouverneurs des banques centrales de tous les États membres de l'UE.

Siège: Francfort (Allemagne)

Les sept institutions de l'Union européenne

Cour de Justice de l'UE (CJUE)

Banque centrale européenne (BCE)

Cours de comptes

Rôle :

- Veille à la perception et à l'utilisation correctes des fonds de l'UE et contribue à améliorer la gestion financière de l'UE (*rôle identique à la cour des comptes française*).

Composition :

- Le président et un représentant par état membre.

Siège: Francfort (Allemagne).



3 - Domaines d'action de l'Union européenne

Les compétences de l'Union européenne

- L'Union européenne se différencie des organisations internationales classiques par son modèle d'intégration qui va au-delà de la coopération traditionnelle entre Etats. Les Etats membres ont en effet délégué une partie de leurs compétences aux institutions communautaires.
- On distingue **3 niveaux de compétences** :



Compétences exclusives

Les Etats ont transféré l'intégralité de leur compétence dans un domaine ; ils ne peuvent donc plus intervenir seuls : c'est par exemple le cas en matière commerciale, agricole ou monétaire.

Compétences partagées

C'est le cas le plus fréquent. Les Etats n'ont transféré qu'une partie de leurs compétences. L'Union européenne agit alors à la place des Etats seulement si l'action commune est considérée comme plus efficace que celle des Etats agissant séparément (c'est le principe de subsidiarité : l'Europe ne peut pas se substituer à un état-membre. Elle n'intervient que dans la mesure où elle apporte un plus à l'action de celui-ci et si l'action à l'échelle européenne s'avère plus pertinente).

Compétences d'appui

La compétence principale reste du ressort des Etats membres, mais l'UE peut appuyer leur action. C'est le cas en matière de recherche, ou bien encore en matière de santé publique.



Les compétences exclusives de l'UE

- **L'union douanière.**
- L'établissement des **règles de concurrence** nécessaires au fonctionnement du marché intérieur.
- La **politique monétaire** pour les États membres dont la monnaie est l'euro.
- La **conservation des ressources biologiques marines** dans le cadre de la politique commune de la pêche.
- La **politique commerciale** commune.
- La **conclusion d'accords internationaux** :
 - lorsque cette conclusion est prévue dans un acte législatif de l'UE,
 - lorsque cette conclusion est nécessaire pour permettre à l'UE d'exercer sa compétence interne,
 - dans la mesure où elle est susceptible d'affecter des règles communes ou d'en altérer la portée.

Les compétences partagées de l'Union européenne

- le **marché intérieur** : libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes au sein d'un marché intérieur unique.
- **L'emploi et les affaires sociales** (*pour les aspects définis dans le traité de fonctionnement de l'UE*) : socle européen des droits sociaux, règles pour travailler plus facilement dans d'autres pays de l'UE, ...
- La **cohésion économique, sociale et territoriale** : mesures pour stimuler la croissance économique et l'emploi et améliorer la qualité de vie au moyen d'investissements stratégiques, notamment pour les régions les moins développées.
- **L'agriculture et la pêche** (*à l'exclusion de la conservation des ressources biologiques de la mer*), avec la PAC pour l'agriculture et son équivalent (PCP) pour la pêche.
- **L'environnement** : normes environnementales, politique environnementale européenne...
- La **protection des consommateurs** : sécurité des consommateurs, mais aussi libération des principaux services publics (*transport, énergie, télécommunications, ...*)
- Les **transports** : avec une politique des transports de l'UE contribuant à développer un réseau d'infrastructures modernes.
- **L'énergie** : pour une transition de l'Europe vers une société sobre en carbone : actions et règles visant à encourager les énergies renouvelables et à améliorer l'efficacité énergétique.
- **L'espace de liberté, de sécurité et de justice** : l'espace sans frontière Schengen, la charte des droits fondamentaux, la protection des données, ...
- La **santé publique** (*limitée aux aspects définis dans le TFUE*) : normes, financement de projets, ...
- La **recherche et l'innovation**.
- la **coopération au développement et l'aide humanitaire**.

Les compétences d'appui de l'Union européenne

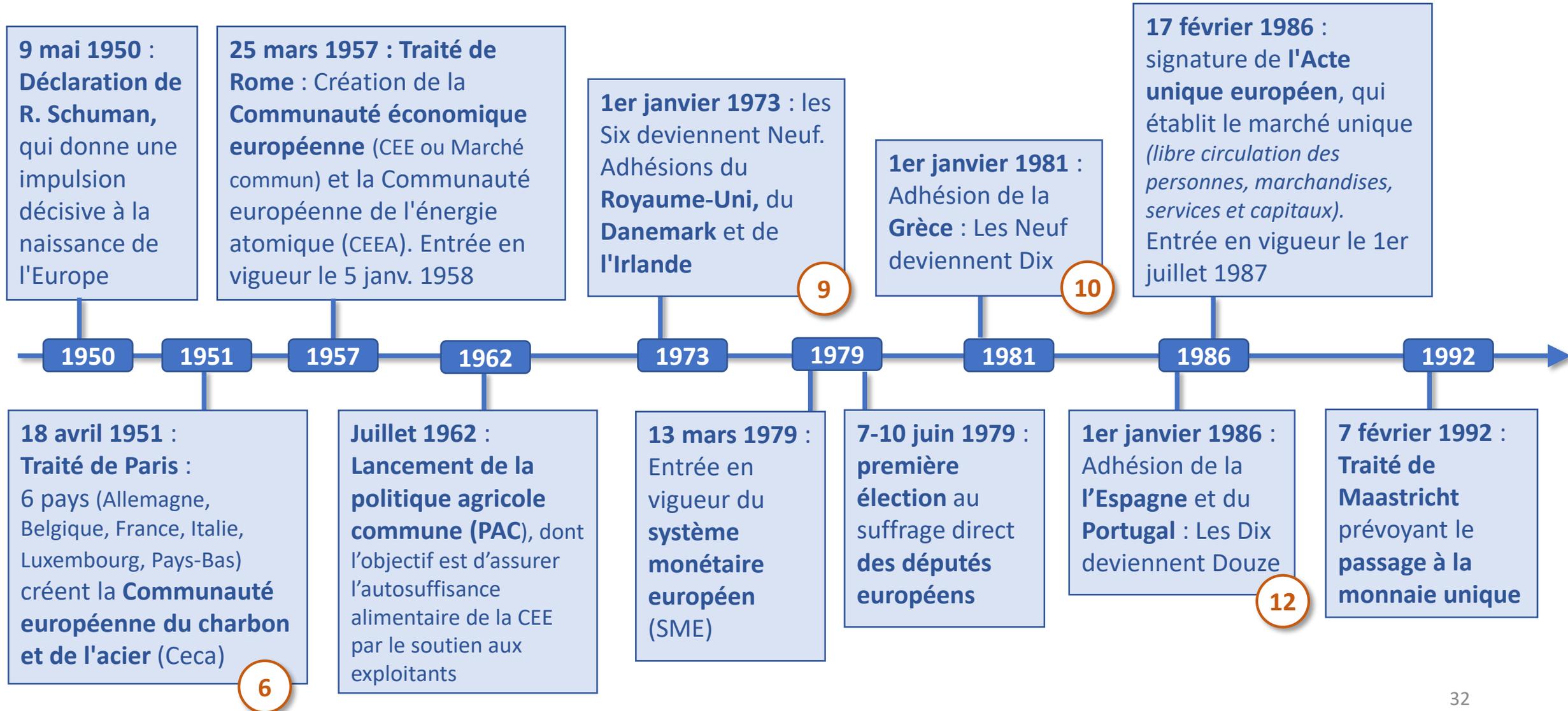
Objectif : appuyer, coordonner ou compléter l'action des États membres.

- Protection et l'amélioration de la **santé humaine**.
- **L'industrie**.
- La **culture**.
- Le **tourisme**.
- **L'éducation**, la formation professionnelle, la jeunesse et le sport.
- La **protection civile**.
- La **coopération administrative**.

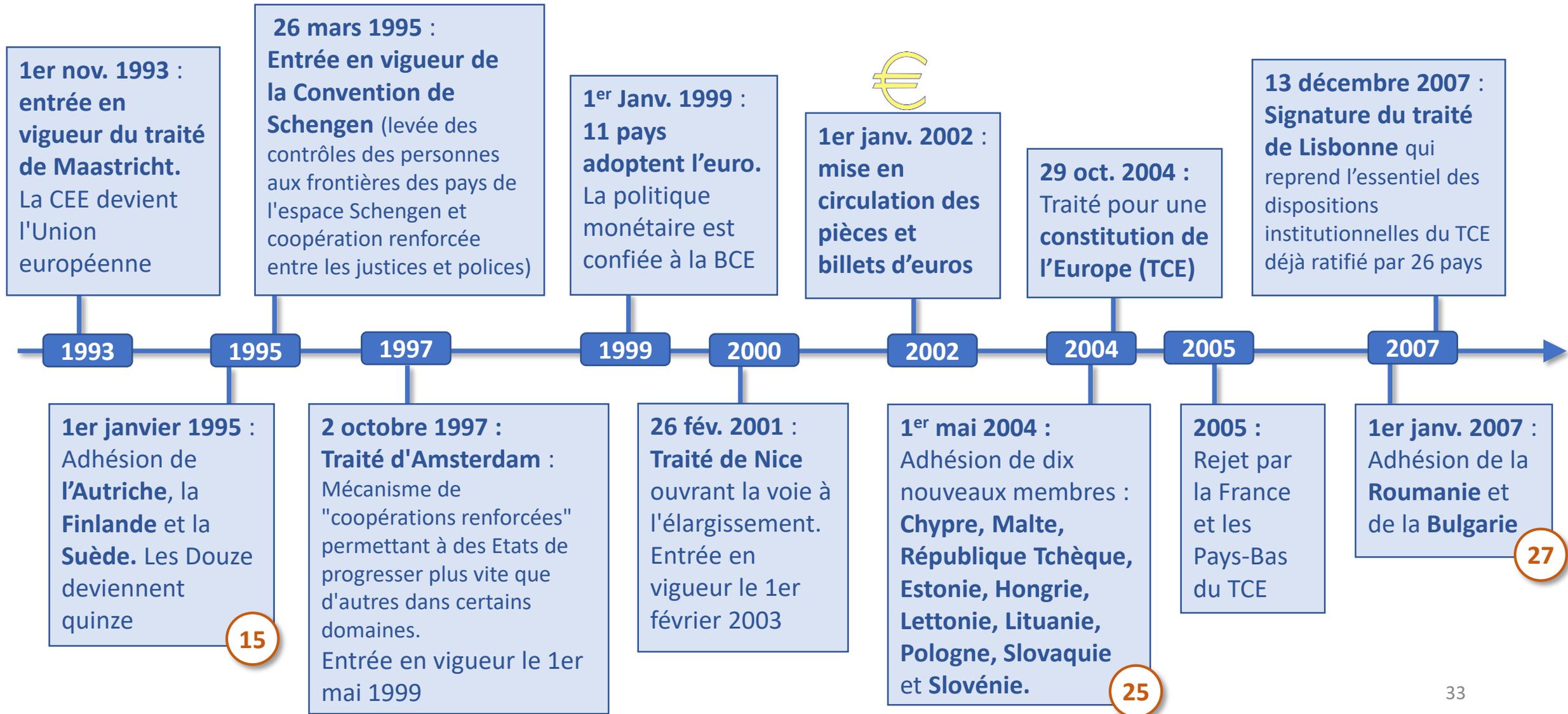


4 - Bref historique de la construction européenne

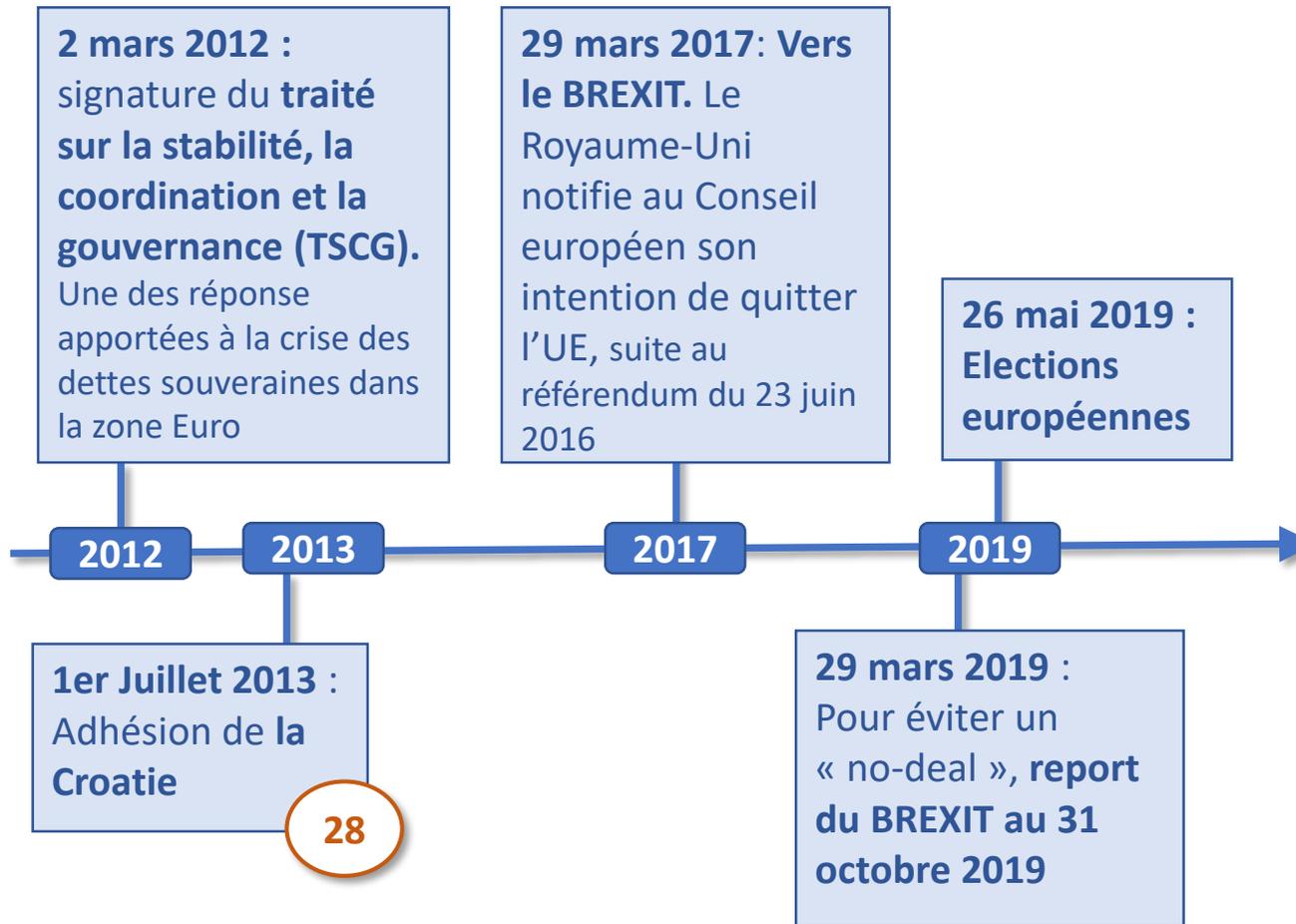
Histoire de la construction européenne 1/3



Histoire de la construction européenne 2/3



Histoire de la construction européenne 3/3





5 – Synthèse des différents traités

Les principaux traités européens

2007	Traité de Lisbonne
2001	Traité de Nice
1997	Traité d'Amsterdam
1992	Traité de Maastrich
1986	Acte unique européen
1957	Traité de Rome
1951	Traité du CECA

Les principaux traités européens

2007	Traité de Lisbonne
2001	Traité de Nice
1997	Traité d'Amsterdam
1992	Traité de Maastrich
1986	Acte unique européen
1957	Traité de Rome
1951	Traité du CECA

Traité de Paris instituant la **première communauté européenne** : **la CECA**, la **Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier**.

La prise de décisions se fait au sein d'une Haute Autorité, organe de coopération supranational, dont les membres sont désignés par les gouvernements des pays membres.

Six pays ont signé le traité : l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Le Royaume-Uni refusera d'y adhérer récusant le caractère supranational de cette nouvelle Communauté européenne.

Les principaux traités européens

2007	Traité de Lisbonne
2001	Traité de Nice
1997	Traité d'Amsterdam
1992	Traité de Maastrich
1986	Acte unique européen
1957	Traité de Rome
1951	Traité du CECA

Le 25 mars 1957, les six pays signent les Traités de Rome créant la **Communauté économique européenne (CEE)** et la **Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA)**

L'idée de la CEE est de créer un grand marché commun au niveau européen avec la libre circulation des hommes et des marchandises dans tous les pays membres (grâce à la création d'une union douanière avec une suppression progressive des droits de douane). La CEE vise également à réaliser des politiques communes à l'ensemble des Etats membres, notamment dans le domaine de l'agriculture.

La CEEA (aussi connue sous le nom EURATOM) a pour principal objectif le développement en commun et à des fins pacifiques de l'énergie atomique en Europe.

Pour cela, de nouvelles institutions sont mises en place dès le début de l'année 1958, à savoir une Commission européenne, un Conseil des ministres, une Assemblée parlementaire (qui prendra ensuite l'intitulé "Parlement européen") ainsi qu'une Cour de justice des Communautés européennes.

Les principaux traités européens

2007	Traité de Lisbonne
2001	Traité de Nice
1997	Traité d'Amsterdam
1992	Traité de Maastrich
1986	Acte unique européen
1957	Traité de Rome
1951	Traité du CECA

En 1986, l'**Acte unique européen (AUE)** fixe la réalisation du **Marché unique**.

Création d'une Europe sans aucune frontières intérieure. Plus aucune restriction qu'elle soit d'ordre réglementaire ou fiscale.

L'AUE est entré en vigueur le 1er juillet 1987, après signature et ratification des douze Etats membres de la Communauté. Quelques 300 mesures ont dû être prises afin d'éliminer les différentes entraves à la libre circulation, telles que l'étaient : les barrières physiques, les barrières techniques et les barrières fiscales.

Les principaux traités européens

2007	Traité de Lisbonne
2001	Traité de Nice
1997	Traité d'Amsterdam
1992	Traité de Maastricht
1986	Acte unique européen
1957	Traité de Rome
1951	Traité du CECA

Le Traité de Maastricht, signé le 7 février 1992, crée "**l'Union européenne**" (UE) qui remplace la CEE, et donne à la construction européenne une dimension nouvelle. Ce traité :

- Ajoute à la Communauté les bases d'une **union politique** (citoyenneté européenne, politique étrangère et de sécurité commune, coopération dans le domaine de la justice et des affaires intérieures).
- Prévoit la création de **l'Union monétaire européenne** au 1er janvier 1999 gérée par une banque centrale européenne, le traité de Maastricht parachève la mise en place d'une Union économique et monétaire (UEM).
- Des critères sont définis (les « **critères de Maastricht** ») dans la perspective de la création de l'euro afin de faire converger les politiques économiques des pays membres. Les critères les plus connus sont ceux du déficit public qui ne doit pas dépasser 3% du PIB et la dette qui doit être inférieure à 60% du PIB.

Les principaux traités européens

2007	Traité de Lisbonne
2001	Traité de Nice
1997	Traité d'Amsterdam
1992	Traité de Maastrich
1986	Acte unique européen
1957	Traité de Rome
1951	Traité du CECA

le **Traité d'Amsterdam** signé le 2 octobre 1997 fait entrer de **nouveaux domaines** dans le champ communautaire, à savoir la **police**, la **justice**, l'**emploi** et la **politique sociale**.

Il intègre les **accords de Schengen** signée en 1990 par 13 Etats membres qui permet la libre circulation des personnes sans contrôle aux frontières et organise la coopération policière entre pays adhérents. *Nb : Des conditions particulières s'appliqueront cependant à l'Irlande et au Royaume-Uni (qui n'ont pas signé la Convention) ainsi qu'au Danemark.*

Le Traité d'Amsterdam introduit également pour la première fois dans les traités la notion de "**coopérations renforcées**", permettant à un nombre limité d'Etats membres, capables et désireux d'aller de l'avant, de poursuivre l'approfondissement de la construction européenne.

Ce traité est entré en vigueur le 1er mai 1999.

Les principaux traités européens

2007	Traité de Lisbonne
2001	Traité de Nice
1997	Traité d'Amsterdam
1992	Traité de Maastrich
1986	Acte unique européen
1957	Traité de Rome
1951	Traité du CECA

le **Traité de Nice** est signé le 26 février 2001 par les 15. Il vise essentiellement à modifier le système institutionnel et décisionnel de l'Union européenne afin de permettre l'élargissement à 25.

Le Traité de Nice entre en vigueur le 1er février 2003.

Les principaux traités européens

2007	Traité de Lisbonne
2001	Traité de Nice
1997	Traité d'Amsterdam
1992	Traité de Maastrich
1986	Acte unique européen
1957	Traité de Rome
1951	Traité du CECA

Un Traité pour une Constitution de l'Europe a été élaboré en 2004, mais n'a pas été mis en œuvre suite aux échecs des référendums français et néerlandais en 2005

Le **Traité de Lisbonne**, signé le 13 décembre 2007, reprend bon nombre d'éléments introduits dans le texte du projet de traité constitutionnel (présidence stable du Conseil européen avec la création du poste de Président du Conseil européen, création du poste de Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,...).

Le concept constitutionnel est abandonné.

Ce traité est entré en vigueur le 1er décembre 2009.



6 – Les prochaines élections

Modalités des élections européennes 2019

- Les élections européennes 2019 auront lieu du 23 et 26 mai dans tous les pays membres pour élire les représentants des citoyens européens au Parlement **pour 5 ans** au **suffrage universel direct**.
- Pour la France, il y a un changement majeur avec l'adoption d'une **circonscription unique** mettant fin aux huit circonscriptions régionales. Chaque parti devra présenter une liste de candidat pour l'ensemble du territoire français de 79 candidats.
- Le **système de la représentation proportionnelle** est toujours conservé. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu **plus de 5% des suffrages** bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Il leur faut plus de 3% pour avoir le remboursement des frais de campagne
- Les sièges du Parlement européen sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre. En 2019, il était prévu l'élection de 705 députés et non plus 751 comme en 2014, suite au BREXIT. La composition du Parlement européen a été rééquilibrée pour allouer des sièges supplémentaires à quatorze États membres qui étaient sous-représentés démographiquement. Ainsi, la France sera représentée par 79 représentants, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019.
- Mais à ce jour, compte tenu du report du Brexit possible jusqu'au 31 octobre, le Royaume Uni va organiser des élections et la répartition des députés se fera, a priori, sur l'ancienne base, jusqu'à son départ de l'UE, où la nouvelle répartition sera mise en place.

Enjeu des élections européennes 2019

Les élections européennes 2019 ont toujours été des élections considérées comme secondaires et avec un taux d'abstention toujours très (trop) élevé. Et pourtant :

- « *une échéance majeure pour la France et l'Europe au moment où les relations se tendent entre les Etats, au moment où les populismes de tous bords gagnent du terrain. Et pourtant, l'Europe nous a permis de vivre en paix depuis 1945. Elle est donc nécessaire à notre sécurité, nécessaire à notre avenir* » (Questions d'Europe – S. Madaulle – 2019).
- L'Europe est nécessaire aussi pour faire face à la Chine, aux Etats-Unis, à la Russie, ... La France, qui ne représente que 1 % de la population mondiale, ne peut affronter seule ces géants mondiaux. Seule l'Europe, qui est le 2° PIB du monde, peut faire le poids.
- De même, l'Europe est nécessaire pour pouvoir lutter contre le changement climatique. Un grand projet qui fédère 500 millions d'habitants et 27 pays aura plus d'impact réel et d'influence sur le reste du monde que 27 projets par forcements cohérents ; d'autant que certains sujets (comme celui du ferroutage) n'ont de sens que s'il concernent un nombre de pays important.

Mais il ne suffit pas de vouloir l'Europe pour l'Europe. Le libéralisme, le libre-échange, le non-interventionnisme doivent maintenant céder la place à une nouvelle Europe, plus politique, mettant en avant les valeurs sociales et environnementales, harmonisant les pratiques fiscales et sociales, conduisant de grands projets pour le bien être des citoyens Européens. Il nous faut redonner une âme à l'Europe.

Le risque est de laisser le parlement européen aux mains d'Eurosceptiques et de nationalistes qui attaqueront l'Europe de l'intérieur.



Annexe

Sources qui ont permis d'élaborer cette synthèse

Sites internet

- <https://www.touteurope.eu>
- <http://www.europarl.europa.eu>
- <https://www.vie-publique.fr>
- <https://infoeurope.fr>
- <http://www.strasbourg-europe.eu>
- <https://www.ladocumentationfrancaise.fr>
- <https://fr.wikipedia.org>
- <https://www.nouvelobs.com>

Revues

- Alternatives économiques
- Le Monde

Livres

- Les institutions de l'Union Européenne
S. Leclerc – Lextenso éditions
- L'essentiel de l'Union Européenne, ses institutions et son droit
JM Favret - Lextenso éditions